

REUNION DU SECTEUR SOCIETE 04/21

Compte-rendu n° 04/21 du 22.06.2021

Participants : C. Lecomte, N. Montet, J.L. Chéron, C. Malavergne, M. Faure, A. Tournier, E. Pichon, C. Catard, Y. Grangier, A. Sarlandie, A. Petit, K. Cario, D. Fargeot, A. Valet-Narjou, J-M. Lot, F. Marty, S. Delerive, F. Larzinière, R. Courtois, V. Puydebois, S. Olthoff, A.M. Lochou.

Questions abordées :

Rappel de dates,
 Calendrier des réunions de secteur septembre-décembre 2021,
 Directeur de la Maison de l'emploi,
 Amélia,
 Demande d'ouverture d'une classe à l'école élémentaire,
 ALSH et GP,
 ALSH et CAF,
 Composteur collectif,
 Théâtre : « La cuisine des auteurs »,
 La résidence d'écriture,
 Aire de jeux polyvalente : nuisances sonores,
 AAPSNEE (Appel A Projet pour un Socle Numérique dans les Ecoles Élémentaires),
Date du prochain conseil municipal,
 Ruches,
 HBCC (Club de handball),
 Projet Hercule,
 GP, « pris acte »,
 Ouverture d'une ligne de trésorerie,
 Tarifs restauration scolaire, périscolaire et ALSH pour 2021-2022,
 « Champcevinel, terre de jeux »

INFORMATIONS-IDEES-SUGGESTIONS-REMARQUES

Rappel de dates :

Jeudi 24 juin, 18 h : CCAS,
 Elections départementales et régionales : dimanche 27 juin.
 Lundi 28 juin, 19 h 15, SdF : commission environnement,
 Lundi 28 juin, 19 h 30, salle du conseil : commission vie associative,
Lundi 28 juin, 20 h 30, salle du conseil : conseil municipal,
 Mercredi 30 juin, 18 h 30 h : théâtre sous la halle (« La cuisine des auteurs »).

Calendrier des réunions de secteur septembre-décembre 2021 : Le principe : une réunion de secteur les lundis. Ces réunions sont espacées de 15 jours (sauf jours fériés ou autres empêchements) et se tiennent à 20 h 30.

	Secteur technique	Secteur société
Septembre	06	20

Octobre	04	18
Novembre	08	22
Décembre	06	20

Directeur de la Maison de l'emploi (MDE) : nous avons reçu Mr Febvre, directeur qui nous a présenté la MDE qui est une association de 9 salariés (conseillers en insertion professionnelle). 2 objectifs principaux : accompagner les personnes éloignées de l'emploi et apporter des solutions aux entreprises qui n'arrivent pas à recruter. « Nous, on est là, pour les trous dans la raquette par rapport aux dispositifs existant. Nous suivons 370 personnes par an plus 90 réfugiés ».

Amélia : C. Malavergne présente un bilan du dispositif. L'objectif 2019-2023 est de répondre à 36 dossiers. Il y en a eu 9 en 2019, 9 en 2020 et 4 sont en cours de traitement pour 2021. Ils concernent tous la précarité énergétique. Cela a eu une retombée de 94 295 € sur l'économie locale (65 500 € de subventions dont 4 247 pour la commune de Champcevinel). Le reste à charge pour les propriétaires a été de 30%.

Demande d'ouverture d'une classe à l'école élémentaire : le 17 juin, les enseignants ont demandé auprès de l'inspection académique l'ouverture d'une classe supplémentaire. D'après leur prévision il y aurait à la rentrée 213 élèves soit 26, 6 par classe.

ALSH et GP : 2 communes de plus vont déléguer la gestion de leur ALSH au Grand Périgueux : Ladouze et Marsac. IL n'en reste plus que 4 en dehors du GP : Périgueux, Trélissac, Coursac et Champcevinel.

ALSH et CAF : La CAF met en place un nouveau cadre territorial contractuel (la CTG : Convention Territoriale de Gestion) qui confie une forme de chef de file à l'EPCI en matière d'animation et d'intervention locales de la caisse. Directeur départemental de la CAF : « Cette convention doit être signée avant le 31 décembre pour une période de 5 années. Le souhait de la CAF à ce stade n'est pas d'instituer une quelconque tutelle de l'agglomération sur les communes. Pour autant, dans le souci d'une meilleure planification et du bon usage des moyens financiers, déployés par la CAF, elle souhaite que les diagnostics, les définitions des besoins et les objectifs soient réalisés à l'échelle du territoire du Grand Périgueux. La volonté de l'Etat est bien qu'à moyen terme ces politiques soient prises en charge au niveau de l'intercommunalité. Par contre et tant que le transfert de compétence est partiel, la CTG devra être multipartite et signée par l'agglomération et les communes encore compétentes ».

Composteur collectif : le SMD3 installera un composteur collectif à Chaumezie le mercredi 3 Juin de 17 à 21 h avec 11 propriétaires dont 3 volontaires référents.

Théâtre : « La cuisine des auteurs » : le Conseil départemental nous a attribué une subvention de 500 € pour la présentation de ce spectacle.

La résidence d'écriture : le résident Joffroy Faure est là depuis le 08 juin. Il développe son projet de long métrage documentaire « Pluie, nuit, forêt ». Il est présent pour 4 semaines et reviendra à compter du mois de septembre. AM Lochou a fait une estimation du coût des travaux. Il est de 43 969, 94 € en comptant les 1 121 heures de travail des agents pour un total de 22 420 €.

Aire de jeux polyvalente : nuisances sonores : une famille qui habite depuis 26 ans le long du terrain de jeux se plaint du bruit : « On ne peut plus manger dehors. On ne peut plus laisser les fenêtres ouvertes. On vit un enfer. J'ai appelé plusieurs fois la gendarmerie. Je dois trouver un autre logement à contre cœur ».

AAPSNEE (Appel A Projet pour un Socle Numérique dans les Ecoles Elémentaires) : notre demande de subvention a été retenue pour le montant demandé, c'est-à-dire 19 814, 19 €.

DECISIONS PRISES-PERSONNES LES AYANT EN CHARGE

Date du prochain conseil municipal : la date est arrêtée au **lundi 28 juin** à 20 h 30, salle du conseil (secrétariat : Y. grangier ou F. larzinière ou JM Lot ou C. Malavergne).

Ruches : mardi 08 juin, à la tombée de la nuit, Mégane et N. Bruneteau ont déplacé les ruches. Il s'agit d'une race d'abeilles particulièrement agressives et des habitants riverains ont été piqués à plusieurs reprises. Les ruches ont été installées à Château L'Evêque. Elles y resteront environ un mois avant de revenir sur un terrain communal. Il serait intéressant d'installer un observatoire sur ce nouvel emplacement.

QUESTIONS MISES A L'ETUDE ET GROUPES DE TRAVAIL CONSTITUES

Projet Hercule : A. Petit souhaite savoir si la commune a adopté la motion contre le projet de réforme (Hercule) du groupe EDF. C. Lecomte lui explique que pour cela il faudrait que ce soit voté en conseil municipal. Il propose dans un premier de diffuser de l'information à ce sujet puis de le mettre à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal si les élus le souhaitent.

Le projet Hercule prévoit qu'EDF, aujourd'hui détenu à 84% par l'Etat, soit réorganisé en trois entités pour lui permettre de se développer dans les énergies renouvelables, tout en assurant de lourds investissements dans le nucléaire.

Le SDE 24 estime que ce projet acterait la fin du « service public de l'électricité », la mission originelle d'Enedis. Le démantèlement du groupe et l'ouverture du capital EDF « vert », qui concentre les activités les plus rentables conduirait à une privatisation des profits et à une nationalisation des pertes concernant les activités nucléaires.

En tout état de cause, le SDE 24 représenté par la FNCCR au niveau national, déplore l'absence totale d'information des territoires et à fortiori de concertation avec eux.

Après avoir concerté les différentes organisations syndicales du secteur de l'énergie et échangé avec les parlementaires de la Dordogne, les élus du Comité syndical, ont adopté officiellement la motion élaborée par la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) contre le projet de réforme du groupe EDF et demandent aux collectivités locales d'en faire de même.

(Le texte de la motion est en pièce jointe).

HBCC (Club de handball) : M. Faure et C. Lecomte ont eu une rencontre avec les dirigeants du club. Pour les garçons, c'est le club qui évolue au plus haut niveau dans le département. Les moins de 18 ans sont actuellement en Nationale et les seniors en Pré-nationale. Le club a l'ambition de monter en Nationale. Les dirigeants essaient de structurer encore mieux le club et cela passera par au moins un emploi. Actuellement le club ne perçoit pas de subvention de la mairie mais « seulement » une prise en charge partielle de leurs frais de transport (6 000 €). Il faudrait envisager la possibilité pour 2022 de verser une subvention.

Hiérarchie des clubs :

1	<u>Division 1</u> ou <i>Starligue</i>	National	1	16 équipes
2	<u>Division 2</u> ou <i>Proligue</i>	National	1	14 équipes
3	<u>Nationale 1</u>	National	4	12 équipes 48 équipes
4	<u>Nationale 2</u>	National	6	12 équipes 72 équipes
5	<u>Nationale 3</u>	National	8	12 équipes 96 équipes
6	<u>Pré-nationale</u>	Région		
7	Excellence Régionale	Région		
8	Honneur Régionale	Région		
9	Pré-régionale	Département		
10	Excellence Départementale	Département		
11	Honneur Départementale	Département		
12	Première Division	Département		

QUESTIONS A SOUMETTRE AU CONSEIL MUNICIPAL

ELU CHARGE DE LA PRESENTATION

GP, « pris acte » : C. Lecomte proposera aux élus un « pris acte » comme quoi ils sont régulièrement tenus informés des sujets travaillés et des décisions prises au niveau du GP.

Ouverture d'une ligne de trésorerie : nous serons probablement amenés à ouvrir une ligne de trésorerie pour le mois de septembre.

Tarifs restauration scolaire, périscolaire et ALSH pour 2021-2022 : les élus présents sont d'accord pour une augmentation d'environ 2 %.

« Champcevinel, terre de jeux » : C. Lecomte propose que le conseil municipal sollicite le label « Terre de Jeux 2024 ».